

# POUR VOTRE SÉCURITÉ,

**l'Etat réhabilite la chaussée et aménage les carrefours de la RN568**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## **Du 06/07 20h au 07/07/2020 6h30**

- **Coupure de la RN568 sens Fos-Arles entre le giratoire avec la RD268 (dit « carrefour de la Fossette ») et le carrefour avec la RD24 :**  
les véhicules circulant sur la RN568 en direction d'Arles seront déviés par la RD268 en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la RD35 en direction de Mas-Thibert et la RD24 en direction de Saint-Martin-de-Crau, puis reprise de la RN568, dans le sens Fos-sur-Mer vers Arles (voir plan 1 au dos)
- **Coupure de la RN568 sens Arles-Fos entre le carrefour avec la RD24 et le giratoire avec la RD268 (dit « carrefour de la Fossette ») :**  
les véhicules circulant sur la RN568 en direction de Fos seront déviés par les RD24 en direction de Mas-Thibert, la RD35 en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la RD268 en direction de Fos-sur-Mer puis reprise de la RN568, dans le sens Arles vers Fos-sur-Mer (voir plan 1 au dos)
- **Fermeture des demi-carrefours de retournement de la RN568 dans les sens Fos vers Fos et Arles vers Arles entre le carrefour avec la RD24 et le carrefour de la Fossette**

## **Le 08/07/2020 de 7h à 20h**

La circulation de la RN568 du sens Fos-Arles est réduite à 1 voie et est basculée sur le sens Arles-Fos.

La circulation du sens Arles-Fos est réduite à 1 voie.

- **Fermeture du demi-carrefour de retournement de la RN568 dans le sens Arles vers Arles au PR 17+200 (voir plan 2)**

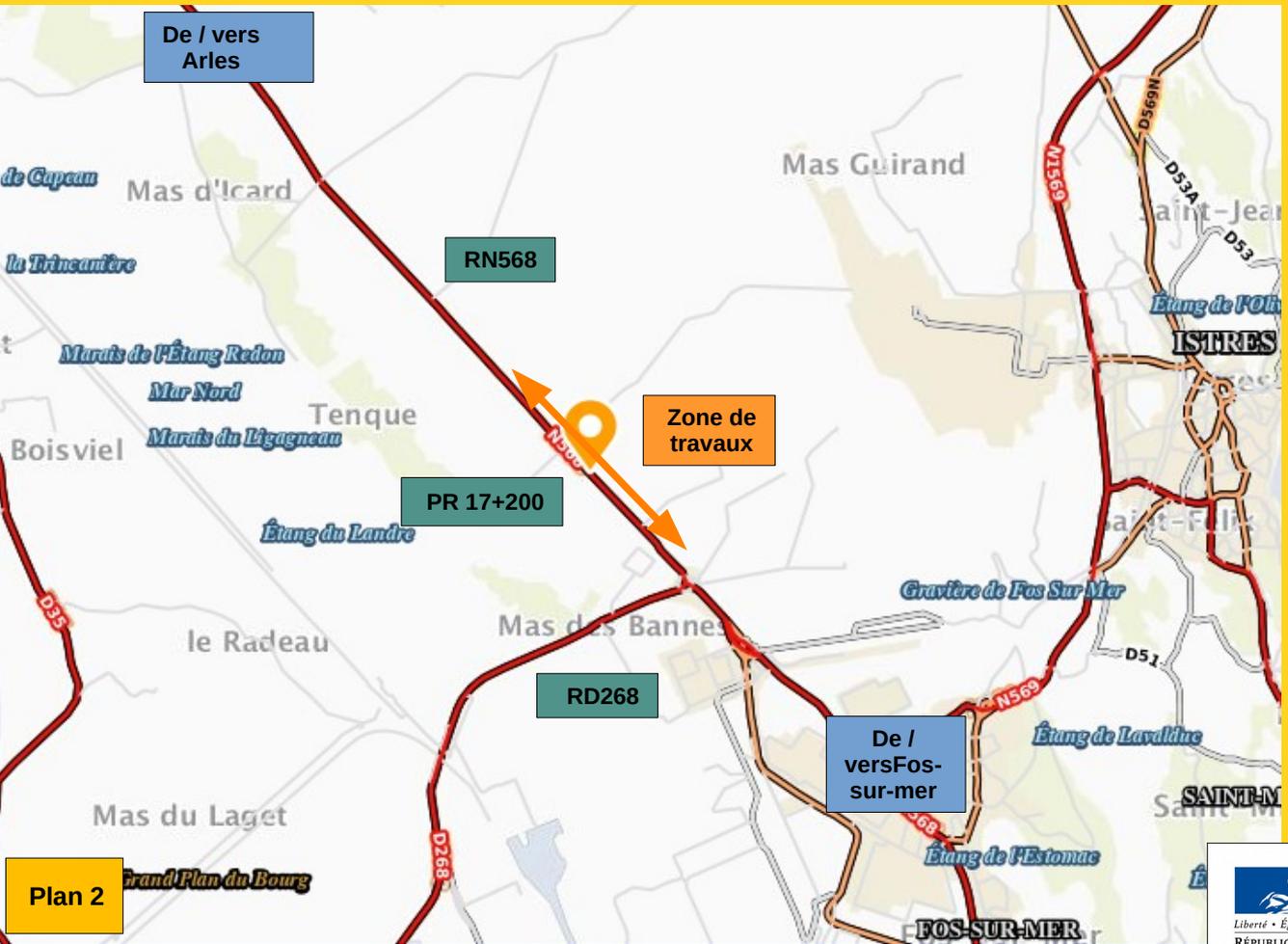
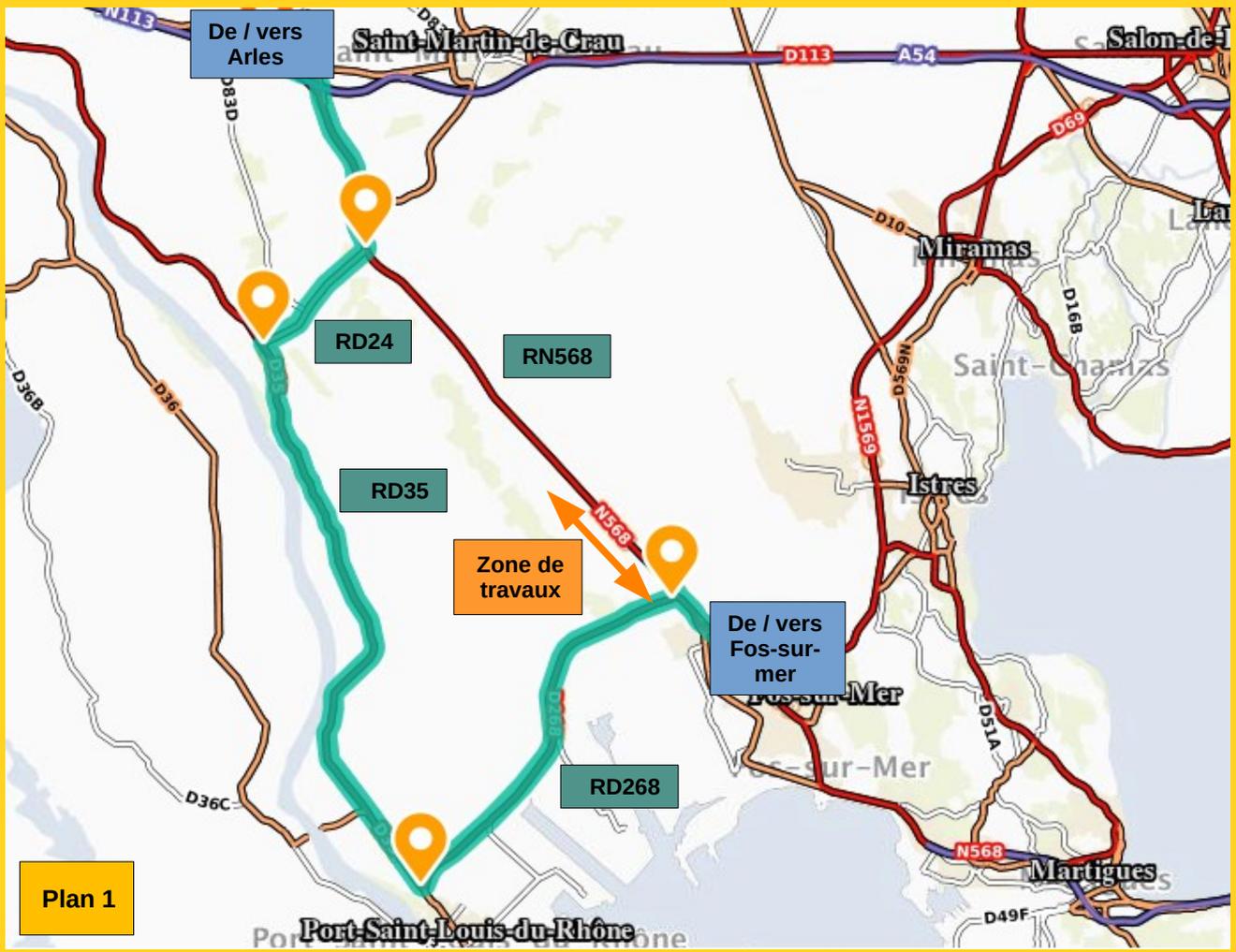
## **Le 09/07/2020 de 7h à 20h**

La circulation de la RN568 du sens Arles-Fos est réduite à 1 voie et est basculée sur le sens Fos-Arles.

La circulation du sens Fos-Arles est réduite à 1 voie.

- **Fermeture du demi-carrefour de retournement de la RN568 dans le sens Fos vers Fos au PR 17+200 (voir plan 2)**

Les riverains contactent le numéro d'astreinte du prestataire en charge de la maintenance du balisage afin d'être pris en compte pour les accès et sorties de leurs voiries privées débouchant sur la RN568 neutralisée par le chantier.



**Pour tout renseignement :**  
[relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr](mailto:relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr)

